



En 2023, déterminé à poursuivre nos actions !

Après des années de mobilisation, notre association a obtenu en 2022 une extension du repos nocturne entre 23h et minuit. Mais les décollages après 23h sont encore très nombreux ! Trop de dérogations sont accordées aux compagnies sans justification acceptable ou sérieuse au détriment de notre santé. Contrairement aux aéroports de Zurich et Genève, Bâle-Mulhouse développe depuis des années les vols Low-cost et le fret, activités encore plus bruyantes. De surcroît, pour lutter contre les nuisances en augmentation depuis 2011, les Plans de Prévention du Bruit de l'aéroport sont trop limités et peu efficaces

Nous dialoguons avec nos interlocuteurs, cependant sous la pression des lobbies de l'aérien, les résultats se font attendre ! Mais l'ADRA ne lâche rien et reste mobilisée au-delà de ses revendications premières :

- Pour le respect **strict** du repos nocturne de 23 à 6 heures,
- Pour la **réduction du trafic** pour préserver la santé des populations et lutter activement contre le changement climatique,
- Pour **des trajectoires moins bruyantes et polluantes** et un **juste partage des nuisances**,
- Pour un **moratoire sur la liaison ferroviaire** et l'extension de l'aéroport,
- Pour **une information factuelle** sans **greenwashing**,
- Pour un transport aérien qui reste **un moyen de déplacement exceptionnel** réservé aux besoins essentiels.

Pensez à l'affluence record qui s'annonce au printemps-été 2023 à notre aéroport ! Et à la pollution de notre air, alors que 2023 est annoncé comme année la plus chaude jamais enregistrée ☹️

Alors rejoignez-nous et soutenez-nous en adhérant à l'ADRA.

Bruno Wollenschneider
Président

www.adra-bale-mulhouse.fr
info.adra@laposte.net

*Vos cotisations et dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé.
Vos coordonnées sont indispensables pour vous délivrer un reçu fiscal.
L'ADRA traite vos données personnelles en respectant les lois sur la Protection des données personnelles.*

Talon à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ADRA à :
ADRA – 16 rue de Leymen, 68300 Saint-Louis



Cotisation annuelle 2023 simple : 15 € **Cotisation couple : 30 €**

DON de soutien : € (montant libre)

Je renouvelle mon adhésion, **j'adhère à l'ADRA** **Je fais un chèque de€**

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal, Ville :

Tél. : E-mail (en Majuscules) :

Fait à : le Signature :